KRAAINEM-UNIE VZW/ASBL
Burgerinitiatief - Mouvement citoyen

Seringenstraat 22, 1950 Kraainem, +32-2-731-1888
Kraainem.unie@gmail.com www.kraainem-unie.be

Lettre ouverte à Mme Liesbeth Homans, Ministre de l'Intérieur, du Logement, de la Lutte contre la Pauvreté et de l'Economie sociale pour la Région flamande.

Kraainem, le 17 septembre 2018.

Concerne : lettre de convocation pour les élections communales du 14 octobre 2018.

Madame la Ministre,

Dans la lettre du 29 août 2018 que le Gouverneur du Brabant flamand a envoyé à votre demande aux Bourgmestres des communes à facilités – dont Kraainem – vous faites référence au « kiesdecreet » du 8 juillet 2011, selon lequel le Gouvernement flamand peut prendre « *toutes les mesures nécessaires afin d'assurer le bon déroulement des élections* ».

Le Gouverneur précise dans sa lettre que vous tenez à ce que les élections se déroulent « *en toute sérénité* » et que vous voulez éviter des problèmes éventuels avec les convocations électorales.

Il est difficile aux habitants de Kraainem de prendre vos motifs au sérieux parce que le résultat de cet acte produit l'inverse de ce qui est escompté.

La lettre du Gouverneur propose trois lourdes et fastidieuses procédures administratives aux francophones habitant les communes à facilités pour obtenir leur convocation en français, une fois qu'ils l'ont reçue en néerlandais, seul document valable comme convocation électorale.

Les habitants francophones des communes à facilités ont le droit de faire une demande une fois tous les quatre ans pour recevoir les documents officiels en français, et une convocation pour les élections est un document officiel. Le Conseil d'Etat a à nouveau clairement confirmé ceci en mai 2018.

Ce droit a déjà été utilisé depuis un certain temps, à la grande satisfaction des résidents, mais aussi des services communaux, qui par conséquent ont une charge administrative moins lourde.

Cette situation a apporté aux francophones un apaisement dans les communes périphériques et une confiance certaine dans la gestion de la Flandre de cette même périphérie. Votre position en ce qui concerne les lettres électorales menace donc la réconciliation communautaire en marche depuis plusieurs années. Vous comprendrez peut-être que cela n'encourage pas vraiment les francophones des communes à facilités à apprendre le flamand.

<u>Conséquemment, nous vous demandons de modifier votre position sur les trois options pour recevoir une convocation électorale en français dans les communes à facilités.</u>

- Les frais administratifs supplémentaires induits par les lourdes et fastidieuses procédures que vous préconisez seront à payer par les habitants, les communes et la province.

- Les partis tels que DéFi ne sont que trop heureux d'affirmer qu'ils doivent à tout prix protéger les francophones contre l'arbitraire flamand. Votre décision repoussera de nombreux francophones vers ces partis politiques qui s'attachent à maintenir des tensions communautaires, mais ne se concentrent pas sur la bonne gouvernance, du moins à Kraainem.

Madame la Ministre, en tant que mouvement citoyen indépendant et réellement bilingue à Kraainem, avec quatre conseillers communaux élus en 2012 (20,6 % des voix), nous sommes convaincus que nous pouvons et devons proposer une administration politique de qualité à tous les habitants de Kraainem, quelles que soient leur origine ou affinité linguistique.

Nous vous prions donc avec insistance de bien vouloir revoir votre position dans cette affaire pour effectivement garantir la sérénité de ces élections afin que tous les citoyens retrouvent confiance. En conséquence, nous nous permettons de faire la proposition suivante :

1. Soit vous autorisez les communes à envoyer elles-mêmes les convocations en français sur base des registres linguistiques, après un mailing général des convocations en néerlandais à tous les habitants (Il y a des précédents pour une telle approche) ;
2. Soit vous donnez la possibilité aux citoyens qui souhaitent recevoir une copie en français de leur convocation de l'obtenir directement au guichet de l'administration communale.

La demande que nous vous adressons par la présente, Madame la Ministre, est basée exclusivement sur notre vision de l'intérêt de notre commune, notre région et notre pays. Notre but est de rassembler la majorité des habitants autour d'un projet d'administration politique efficace afin de pouvoir faire face aux vrais défis de notre époque. Notre pays et nos concitoyens ne peuvent plus se permettre des querelles de villages communautaires du passé.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Carel Edwards

Président de Kraainem-Unie, **au nom des conseillers communaux de Kraainem-Unie**.

Bertrand Waucquez, Marie-France Constant, Carel Edwards, Johan Forton

Contact : info@kraainem-unie.be

Bertrand Waucquez +32-485-92-78-03
Carel Edwards +32-476-31-21-34